



Demander un abandon de paternité

Par Lila

Bonjour,

J'ai aujourd'hui 25 ans, et je n'ai pas vu mon père depuis plus de 20 ans. Il ne m'a pas élevée, ne s'est pas occupée de moi. Néanmoins, il m'a reconnue et je porte son nom.

Est-il possible d'entamer une procédure d'abandon de paternité?

Je ne souhaite plus avoir aucun lien avec cette personne.

Je ne souhaite pas toucher d'héritage en cas de décès, et encore moins devoir subvenir à ses besoins, alors que lui n'en a pas fait autant pour moi.

Merci d'avance pour vos réponses.